

Printemps 2016 n° 121



le bateau ivre

Journal de l'ACRI Liberté

acriliberte @yahoo.fr

site : <http://acriliberte.free.fr>

Rétrospective des articles sur le cadre de vie - 3° cœur de quartier perspective Karavan 1992 - 2006



le bateau ivre

journal de l'acri n°4 novembre 85



N° 52 ÉTÉ 1998

LE
BATEAU IVRE
journal de l'Acri Liberté

Automne 2004 n°75



le bateau ivre

Journal de l'ACRI Liberté

<http://acri.cjb.net>

Association d'Animation, du Cadre de vie, de Recherche et d'Information
du quartier du Parc de Nanterre-La Défense

Déclaration n° 248925 le 30.12.77 à la Préfecture des Hauts-de-Seine

Agréments : Jeunesse et Éducation Populaire n° 92/JEP/44 le 10.03.2005 et Code de l'Urbanisme (article L121-5) le 13.06.1980



LE

BATEAU IVRE

journal de l' **Acri Liberté**

n° 31 novembre 92

Bientôt...

un kiosque

à...

Musique



Et l'éveil jaune et bleu des phosphores chanteurs.

Le kiosque

NAISSANCE DE L'IDÉE

Chacun le sait, la Fête de la Saint-Jean crée une ambiance favorable à l'éclosion des projets; le cadre du square de la Brèche, la créativité des auteurs de Boite-à-Z'oeuf et le jazz de l'apéritif musical en sont le terreau.



De plus, une Fête de la Musique réussie, avec de nombreux participants, musiciens adultes et enfants, entre le square de l'Opéra et le square de la Brèche, encourage Pascale, Françoise, Marie-Annick, Denis, Jacques, Michel, et Jean-Pierre à proposer la réalisation d'un kiosque à musique, au coeur du quartier, sur l'Esplanade.

SOUTIEN DES ASSOCIATIONS

Cette idée est approuvée par les autres associations de résidents

- . Bouge-de-là, Amicale MH7-MH1
- . ARCEP, de Central Parc
- . ARIO, Résidence de l'Opéra
- . ADLV, locataires du Vallona
- . ARV, résidents du Vallona

Les associations de parents d'élèves du collège Paul Eluard et de l'école Pablo Neruda, les Directeurs des établissements, les commerçants de l'Esplanade, le Directeur d'Itinéraires et un professeur au Conservatoire de Musique et de Danse de Nanterre apportent également leur soutien au projet de Kiosque.

L'idée repose sur plusieurs finalités dont celle d'améliorer la qualité de vie, en proposant, au coeur de l'Esplanade, un lieu repère, propice aux rencontres spontanées, aux fêtes et aux animations organisées.

CANDIDATURE DE L'ACRI-LIBERTÉ

Initiatrice de l'idée, l'ACRI a connaissance d'une consultation "Mieux vivre au quotidien" lancée par le Ministre délégué au Logement et au Cadre de Vie, Marie-Noëlle Lienemann, qui écrit: "se sentir chez soi, c'est pouvoir intervenir dans l'organisation de son cadre de vie et prendre part à la gestion de sa vie quotidienne".

Un dossier de candidature est présenté et l'ACRI reçoit l'appui des Maires-Adjoints:

. Pascal Renaude "en tant qu'élu et habitant du quartier, j'apporte mon soutien ainsi que celui de la Municipalité à cette initiative."

. Michel Duffour "vous avez mon soutien pour tout ce qui peut concourir à la vitalisation du quartier et à la dynamisation de ses activités culturelles".

ACCORD DU MINISTÈRE ET DE L'EPAD

Le jury national de juillet 1992 retient le projet de kiosque à musique.

L'EPAD confirme son accord, "proposition intéressante du point de vue du renforcement de la vie de quartier... de nature à pouvoir s'intégrer dans les aménagements de l'Esplanade... dans la perspective d'une réalisation à court terme".

Des séances de travail se tiennent à l'EPAD avec Michel Moritz, pour définir la dimension et l'implantation du kiosque; la description du projet qui en résulte correspond à l'idée initiale présentée par l'ACRI et les associations de résidents.

ESQUISSE DU PROJET

Le kiosque sera situé sur l'Esplanade Charles de Gaulle, non loin de l'entrée du Parc André Malraux et de l'École de Danse de l'Opéra de Paris.

L'aménagement du site du kiosque mettra à profit le nivellement du sol en forme d'amphithéâtre; le kiosque et son entour appartiendront avec évidence à l'Esplanade par leur visibilité, les facilités d'accès et les aménagements de sol.

Le kiosque sera composé:

. d'un podium d'environ 35 m² surélevé d'un mètre au moins par rapport au niveau du sol,

. d'une couverture légère formant abri abat-son et comportant éclairage et supports pour installations foraines,

. d'un local aménagé en demi sous-sol, sous le podium, pouvant être utilisé comme salle de répétition pour de petits groupes de musiciens et comportant des sanitaires.

Le calendrier est ainsi fixé:

- . mise à l'étude, octobre 1992
- . travaux, 1^{er} semestre 1993
- . inauguration, 21 juin 1993
Fête de la musique

Pendant que certains suivent de très près la réalisation technique du kiosque, d'autres rassemblent les idées pour utiliser au mieux ce lieu de vie.

Notre idée, au départ, a été de proposer un endroit très ouvert à tous les amateurs de musique et permettre un échange dans ce domaine.

Pour le moment la mise en place d'animations musicales est encore à l'état de projet. Toutefois, il semble possible de dégager quelques idées directrices. Ensuite, avec l'aide de professionnels de la musique, tels que des professeurs des conservatoires et la FNACEM (Fédération Nationale d'Associations Culturelles d'Expansion Musicale et Artistique) nous choisirons celles qui feront l'objet d'une étude plus approfondie.

Les possibilités suivantes ont été évoquées :

- des concerts de temps à autre par des professionnels, le dimanche après-midi mais aussi pourquoi pas le dimanche matin ;
- des ateliers d'éveil musical présentant leur travail ;
- des groupes folkloriques ;
- des chorales locales ;
- des chorales d'écoles américaines en visite à Paris ou des groupes résidant à l'Hôtel Itinéraires ;
- un festival de la musique, sur une semaine par exemple ;
- une formation d'instrumentistes du quartier, jeunes et moins jeunes ;
- des groupes nanterriens déjà existants ;
- l'harmonie municipale ;
- etc...

Les associations du quartier mais aussi les commerçants et les entreprises seront contactées pour participer à cette réalisation ainsi que les collectivités concernées.

Pour en savoir plus, lisez le prochain numéro du Bateau Ivre...

Françoise Buisson
Bernard Perrandin



LE

N°35 - NOVEMBRE 1993

BATEAU IVRE

journal de l' **Acri Liberté**

EXCLUSIF...

LE BATEAU IVRE



perd sa figure de proue

La perspective Karavan

Débutés en février de cette année, les travaux de l'esplanade Charles de Gaulle seront terminés en 1995. Encore de belles devinettes en perspective ! Pour l'instant, l'attraction principale réside dans la pose d'un rail central et de traverses de chemin de fer.

Non, il ne s'agit pas d'une nouvelle liaison ferroviaire. C'est l'"événement" architectural qui marque l'axe nord/sud de cet espace public. Le double rail part de la place du RER. A terme, il s'étirera jusqu'à l'entrée du parc. Pour le moment, l'entreprise le pose jusqu'au puits de lumière que constitue l'entrée du parking souterrain. Porteuses de talons aiguilles, rassurez-vous, deux allées en béton doivent longer cette "voie ferrée"

Il faut savoir que les travaux Karavan suivent le rythme de construction des immeubles d'habitations et de bureaux riverains. Ce qui est presque terminé, c'est la plantation des arbres : six pseudo-acacias et trente-neuf catalpas sont déjà plantés. Dès que le temps sera propice, sept autres catalpas viendront s'ajouter, en face du collège.

Une histoire en trois parties

Actuellement, la première phase des travaux consiste à installer le motif central, à savoir le fameux

rail et ses traverses, et à aménager le quart nord/ouest, depuis la rue Allende, jusqu'à l'école de danse. La pose du revêtement autour du collège fait également partie de cette phase. On verra aussi se dessiner une diagonale reliant l'extrémité du futur bâtiment HLM et l'école de danse. Autre "événement", végétal, celui-ci : la "calotte sphérique engazonnée". Ce qui ressemble aujourd'hui à un mamelon et sera entièrement recouvert de verdure, n'est autre qu'une gaine d'aération pour le parking souterrain !

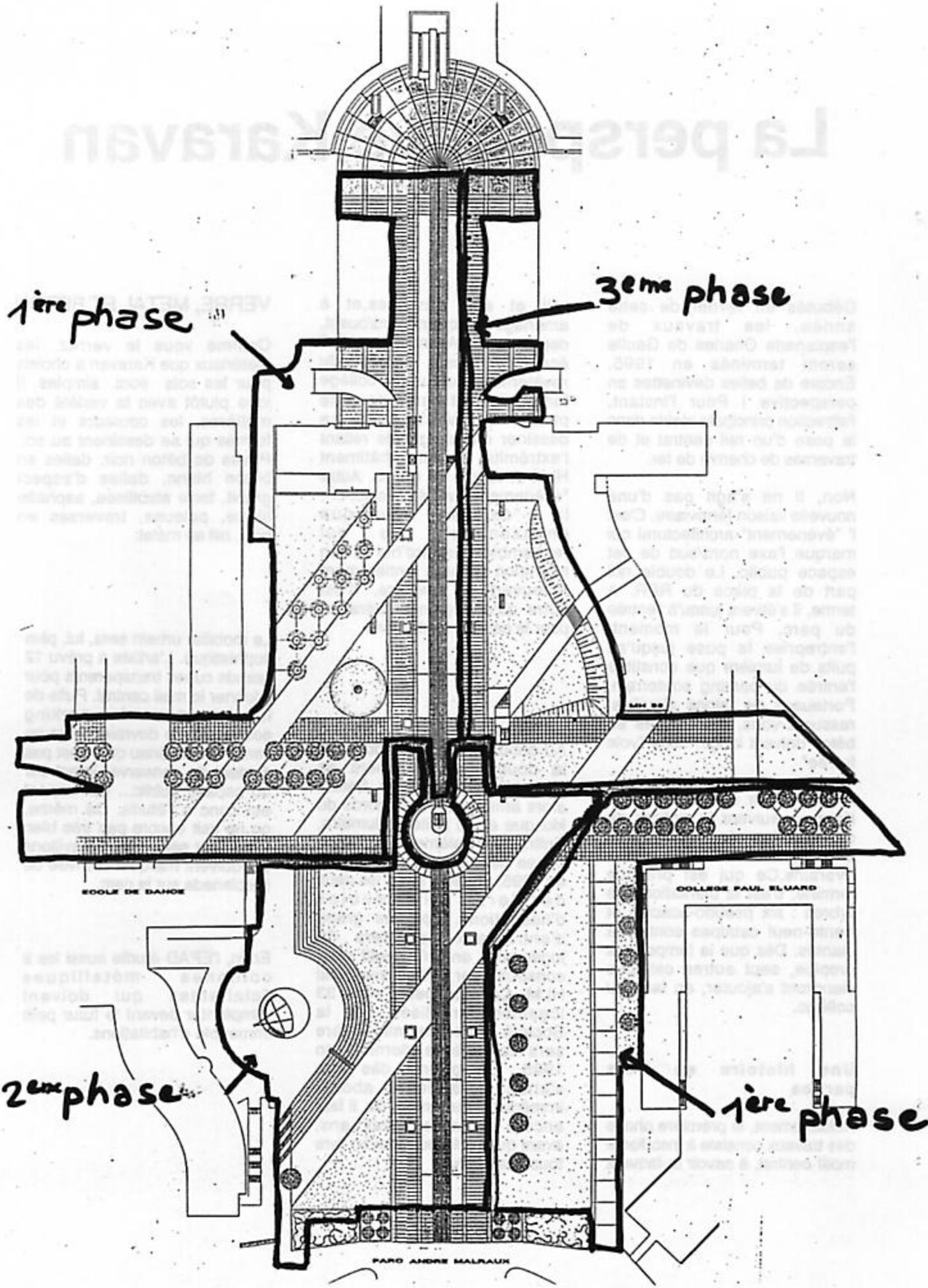
Au début de l'année prochaine, le double rail terminera sa course à l'orée du parc. Seront alors aménagés, les abords du kiosque et du puits de lumière. Enfin, la troisième et dernière phase des travaux sera lancée en 1995, une fois livrés les deux derniers immeubles d'habitations. Le plus grand d'entre eux apportera 82 logements, en prêt locatif aidé, construits par l'office municipal HLM. Le plus petit, avec 33 logements réalisés par la Société nationale immobilière sera terminé le dernier, en 1995. On pourra dès lors s'attaquer à leurs abords immédiats. Autrement dit, il faut encore patienter deux ans, avant que l'énigme Karavan livre tous ses secrets.

VERRE, METAL ET BETON

Comme vous le verrez, les matériaux que Karavan a choisis pour les sols sont simples. Il joue plutôt avec la variété des matières, les couleurs et les formes qui se dessinent au sol. Pavés de béton noir, dalles en béton blanc, dalles d'aspect granit, terre stabilisée, asphalte bleue, pelouse, traverses en bois, rail en métal.

Le mobilier urbain sera, lui, plus sophistiqué. L'artiste a prévu 12 grands cubes transparents pour jalonner le mail central. Puits de lumière pour le parking souterrain, ils devraient être en verre. Un matériau qu'il n'est pas évident de conserver intact sur un espace public... Cet aspect est donc à l'étude. De même, on ne sait encore pas très bien comment seront les 2 pavillons qui doivent marquer l'arrivée de l'esplanade sur le parc.

Enfin, l'EPAD étudie aussi les 9 colonnes métalliques éclairantes qui doivent s'implanter devant le futur petit immeuble d'habitations.





LE

N° 48

PRINTEMPS 97

BATEAU IVRE

journal de l' **Acri Liberté**



Le Conseil de quartier aboie,

PARC

Esplanade

Charles-de-Gaulle

Un conseil de quartier peu ordinaire, le 29 janvier dernier, a eu lieu au Parc Nord : près de 80 personnes avaient rendez-vous avec M. Karavan, l'architecte qui a réalisé, pour le compte de l'EPAD l'esplanade Charles-de-Gaulle. C'est au groupe de travail chargé de trouver des solutions aux dysfonctionnements de la place, que revient l'idée de demander à l'architecte son concours afin qu'ainsi l'esprit de l'oeuvre soit respecté.

Etonnante réunion qui, commencée sous les sifflets, ou presque, s'est terminée sous les applaudissements.

L'architecte a d'abord présenté ses oeuvres hors Nanterre, puis il a écouté les critiques des habitants. Aux critiques, M. Karavan répond en trois temps : il admet les différences de point de vue (l'artiste créé, dit-il, mais on peut ne pas apprécier son oeuvre) ; ensuite, il informe que son oeuvre n'est pas achevée il manque en particulier l'éclairage, pour lequel il avait prévu des sortes de cubes de verre (incassables) -, ce qui autorise d'autant les critiques ; enfin il rappelle que cette oeuvre est le fruit d'une commande et, qu'à ce titre on a bien le droit de la critiquer.

L'architecte s'est donc dit tout à fait prêt à réfléchir aux demandes formulées par les habitants et à retravailler dans ce sens.

L'établissement public quand à lui étant prêt à les réaliser (et à les financer), une phase d'étude va suivre puis débouchera sur une commande.

NANTERRE INFO

février 97

L'autre jour, Lucien nous a convié à une réunion de quartier exceptionnelle. Au programme : Monsieur Karavan lui même, et les représentants de l'EPAD pour faire le point sur notre prestigieuse perspective.

Voici l'imparfait compte-rendu de la réunion !

M. Karavan est un artiste aménageur sympathique, il a la bonhomie des gens qui ont beaucoup voyagé, beaucoup travaillé et il commence par nous proposer des diapos de toutes ses réalisations pour que nous comprenions bien dans quel esprit il oeuvre. Noir dans la salle, images, le public est attentif, cela démarre bien.

Dix minutes après, un monsieur au troisième rang à gauche, dit qu'il en a assez de voir des diapos, qu'il n'est pas venu entendre une conférence sur les pingouins ni sur les aborigènes et qu'il n'en a rien à cirer de la manière dont les florentins escaladent les marches de 50 cm sans se casser la gueule ! Lui ce qu'il veut, c'est discuter de son quartier.

Mais les autres se fâchent, car ils sont contents de voir autre chose que "perdu de vue", et justement, on ne perd pas de vue le sujet en mettant en perspective La Perspective. On lui jette des pierres, et Monsieur Karavan peut continuer.

L'artiste plaide non coupable, il nous indique qu'il ne faut pas juger du projet au milieu du gué, il n'a pas eu le temps de finir. Et puis il a été contrarié, l'EPAD lui a mis un gros trou en plein milieu, sans lui dire que cela servirait de vide ordure, et une cheminée d'aération au côté droit, qu'il a bien fallu cacher. Forcément ça fait désordre, ça devient bancal, mais nous verrons ce que nous verrons, quand tout sera terminé et qu'arriveront les cubes de verre incassables.

Jusqu'alors l'assistance avait ponctué l'exposé de oh ! de ha ! de soupirs, de petits gloussements, de ricanements, ou de haussements d'épaule inaudibles, elle allait se réveiller.

A ma gauche le clan des contestataires, à ma droite le clan des contents ! Je n'y peux rien j'étais placé ainsi, la prochaine fois je me mettrai à l'envers pour changer un peu.

Du côté gauche on a reproché pêle-mêle, du "vraiment important", et puis des choses rigolotes. Pour simplifier : c'est vide, c'est mort, c'est aussi agréable qu'un parking de Carrefour, c'est moche, c'est de guingois, le sable fiche le camp. Plus drôle : quand il pleut on marche dans la boue, les rails sont casse-talon-aiguille, et les jours de grand vent on risque de perdre son mari s'il ne mange que des biscottes.



la perspective Karavan passe

Du côté droit, on a beaucoup remercié l'artiste, salué son courage, applaudi cette perspective admirable. Merci Monsieur Karavan ! Pour une fois que l'Art avec un très grand A, a droit de cité dans la cité, il faut se réjouir. Alléluia !

Ce qui fut amusant à ce moment là, c'est que chaque fois qu'un participant de gauche parlait il y avait toujours quelqu'un de droite qui voulait élever le débat. A croire que ceux de gauche étaient toujours au ras des pâquerettes... Ils disaient, l'absence de jeux, les bancs manquants, l'ennui d'un espace déshumanisé.

A droite de vénérables sages, chenus par les ans et le savoir, massant leur occiput dégarni, répondaient dans un autre registre de langue: Elévation, Grandeur, Chance pour le quartier. Porté par l'émotion Monsieur Karavan nous fit la leçon : il ne fallait pas que nous abandonnions notre gloire passée, nos admirables dessins d'espaces, nos géniaux alignements, nos jardins à la française. Un instant Versailles fut à notre porte ! Emue mais digne, une dame dit alors sa satisfaction de voir depuis son balcon, l'admirable rangée d'arbres illuminés par le bas, traçant dans la nuit un chemin de lumière.

On rêvait.

Heureusement le râleur du début, celui qui était fâché avec les diapos, mais qui avait les pieds sur terre, indiqua qu'il aimait lui aussi les lumières et qu'il s'excusait à l'avance de porter une petite critique (tellement il avait peur maintenant que les autres lui crient haro sur le baudet !). Mais quand il rentrait le soir, les lampes placées au ras du sol l'éblouissaient ! Elles illuminaient certes la cime des arbres, mais elles laissaient dans le noir le chemin, si bien qu'il marchait dans les crottes ! La droite de

la salle frissonna, quelle bassesse dans l'argumentation. Nous étions au plus bas, comme s'il n'avait pas pu aller travailler en voiture comme tout le monde plutôt que de rentrer par le RER.

J'eus l'impression que nous étions au cœur du problème ! Un instant mon mauvais esprit pris le dessus. A quoi sert d'avoir la tête dans les étoiles si l'on a les pieds dans la merde ?

Nous a-t-on consulté sur les projets Karavan, Machin, Truc, Muche, avant la décision ? Et si j'aimais mieux mon petit Liré que le Mont Palatin, et si pour vivre au jour le jour je préférerais les jardins anglais aux jardins à la française, et si nous avions été nombreux à faire ce choix... Si cela était, quel gâchis ! Combien ont coûté à la collectivité les études sur le verre incassable ? Le remplacement des projecteurs au ras du sol, qui sont brisés ou qui fondent sous la chaleur des lampes est-il gratuit ? Pourquoi un espace défini comme élément essentiel de liaison entre les différents éléments du quartier joue-t-il aussi mal ce rôle ? Pourquoi les aménageurs décident-ils en amont, font des choix, expliquent-ils et se justifient-ils ensuite ?

M. Karavan venant définitivement de se mettre l'assemblée dans la poche, en déclarant qu'il voulait que les enfants s'approprient l'espace, et qu'il ne voyait aucun inconvénient à ce que les taggers se servent du mur de la forteresse marron autour du trou dépotoir, comme terrain d'exercice de leur jeune talent, il partit sous les vivas. L'EPAD paiera les modifications comme d'habitude, construire et démolir c'est toujours travailler, et moi je resterai comme un c.. avec mes rêves de Service Public, au service du public et aux décisions vraiment concertées.

Vas-y Lulu raconte nous une histoire drôle.

Bernard Marel

DES DECISIONS LORS DE LA REUNION DE MARS

Le sable va être remplacé par un matériau stabilisé.
On installe des jeux pour enfants du côté crèche.
On garde les rails et les traverses.

L'ablation du grand téton vert est décidée.
On remplace le mur circulaire marron, par des grilles.
On marque l'espace par des massifs végétaux étagés.

Les grands cubes de verre, lumineux, sont prêts. Ils pourront contenir des messages.



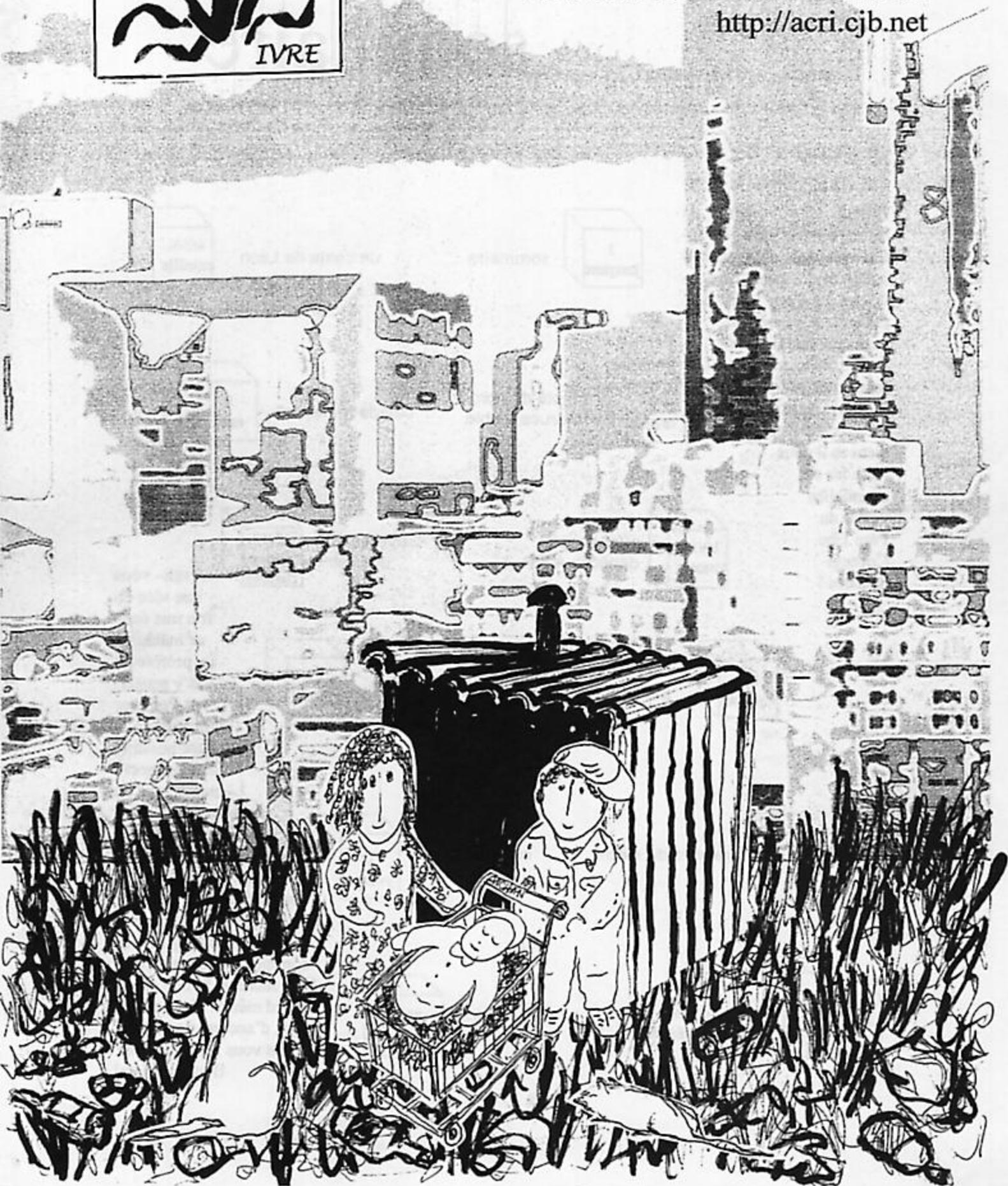
Janvier 2101 N° 60



Le Bateau Ivre

Journal de l'Acri Liberté

<http://acri.cjb.net>



Edito Janvier 2001

A l'aube d'une nouvelle année, d'un nouveau siècle, d'un nouveau millénaire, j'aurais aimé ne vous parler que de bonnes choses. Mais le monde est ainsi fait qu'à moins d'avoir des lunettes truquées, il est difficile de voir tout en rose. Même si vous vous limitez au microcosme qu'est notre quartier, il y a du bon et du moins bon...

Côté bonnes nouvelles, l'ACRI se porte plutôt mieux. Une gestion serrée, l'abandon de certaines activités difficiles à équilibrer financièrement, l'arrivée de nouveaux adhérents, sans parler des efforts et de la bonne volonté de tous les collaborateurs de l'association, tout ceci fait que nous sortons lentement du rouge. Rien n'est définitivement gagné mais nous pouvons envisager l'avenir avec beaucoup plus de sérénité.

Côté nouvelles pas franchement bonnes, il y a l'inauguration de l'esplanade Charles de Gaulle. Bien sûr, mon souci n'est pas l'inauguration elle-même, mais le fait que si on inaugure, c'est que les aménageurs considèrent qu'ils ont fini leur travail... Or nous sommes loin de ce que nous réclamions, de ce qu'on nous avait promis. Depuis 15 ans, les associations demandent une place vivante où il fasse bon flâner, y compris pendant le week-end, où l'on puisse - comme dirait Renaud - "s'asseoir sur un banc et regarder les gens tant qu'il y en a", quelque chose comme la place d'un village, comme un cœur battant au centre du quartier.

Et que voyons-nous : une place qui est en réalité une sculpture aussi monumentale que minérale, une œuvre dont je ne discute pas l'esthétique (quoique...) mais dont je conteste l'adéquation au besoin du quartier. Un espace vide balayé par le vent. Pas un banc, pas un jeu. Mais monsieur Karavan (créateur de l'aménagement), quand vous venez vous promener là avec vos enfants, vous faites quoi ? Ah, c'est vrai, vous n'y venez

jamais... Remarquez, je vous comprends, surtout la nuit. Car une place vivante c'est aussi une place sécurisée, c'est à dire une place où l'on voit clair y compris la nuit. Or, vos chefs d'œuvre cubiques et lumineux nous éclairent certainement l'esprit mais pas les pieds...

Et nous qui rêvions de boutiques et de terrasses de café ouvertes le dimanche, de jeux pour enfants, de terrains de boules... Même le kiosque à musique, dont la mairie ne fait rien, en reste muet d'effroi. Quant à cette fameuse inauguration, il semble qu'elle ait été un chef d'œuvre de froideur, un truc fait à la va-vite, sans chaleur et sans âme, sans vie, bref un bide monumental à l'image de l'esplanade elle-même.

Alors messieurs les aménageurs, rassurez-nous, vous n'allez pas laisser les habitants (qui sont aussi des électeurs...) otages des prétentions artistiques de monsieur Karavan que, par ailleurs j'invite à venir dialoguer avec nous. Mais sait-il qu'il y a des gens qui vivent ici ? Sans doute que oui, puisque dans sa plaquette de présentation, il dit que l'esplanade est le cadeau qu'il fait aux habitants !!! Ca me rappelle ma grand-tante qui m'offrait des images de la sainte-Vierge quand moi je rêvais d'un vélo...

En un moment aussi exceptionnel que l'entrée dans un nouveau millénaire, vous pourriez me reprocher de limiter mes propos à de misérables petites affaires locales... Mais, de même que l'univers n'est formé que d'innombrables particules minuscules, de même que le temps n'est formé que d'une multitude de secondes insignifiantes, la vie elle-même n'est-elle pas formée d'innombrables petits riens ?

Alors à vous tous, je souhaite une infinité de petits riens qui vous combent de bonheur pour les mille ans à venir.

Jean-Pierre HUTIN

**LE BATEAU IVRE . JOURNAL DE L'ACRI-LIBERTE . 28 RUE SALVADOR ALLENDE
92000 NANTERRE . DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : J.P. HUTIN. REDACTRICE
EN CHEF : SYLVIE GADAULT . MISE EN PAGE : M.A. HUTIN**

Pour être servi en premier et de façon sûre, renvoyez ce bulletin

NOM :
ADRESSE :
TELEPHONE : Nombre de lecteurs dans la famille :
ABONNEMENT : normal gratuit
de soutien à vot'bon cœur (chèque à l'ordre de l'ACRI-LIBERTE)

L'esplanade par son auteur !



A l'occasion de l'inauguration de l'esplanade Charles de Gaulle, le 14 décembre, une plaquette a été élaborée, pour promouvoir l'Oeuvre et l'Artiste. La diffusion n'ayant vraisemblablement pas dépassé le cercle restreint des initiés, nous avons estimé utile de porter sur la place publique la prose de Dani KARAVAN dans son intégralité. Chacun, ainsi, pourra s'imprégner de la signification du lieu, et accorder son pas à la pensée du Maître.

"Au début des années 80, Joseph Belmont, alors Président de l'EPAD, a fait appel à moi, afin que je réalise une sculpture dans le secteur de Nanterre Préfecture, tout à côté de l'Ecole de Danse construite par l'architecte Christian de Portzamparc.

Dans les années qui ont suivi, Christian de Portzamparc ayant été désigné urbaniste du secteur, a proposé que mon intervention soit étendue à l'ensemble de l'espace urbain, ce qui ne devait être qu'une sculpture-objet s'est transformé en sculpture environnementale et c'est ainsi qu'est née la notion d'Esplanade.

La première tâche que j'ai eu à effectuer a été le dessin d'un axe piétonnier, situé entre la sortie du RER et le Parc André Malraux. J'ai alors proposé un cheminement très large, composé d'une partie centrale traitée en traverses et rails de chemins de fer ; comme un souvenir, référence du temps où les trottoirs parisiens étaient en bois. De part et d'autre du chemin de fer le terrain est traité en terre stabilisée, suivant la tradition des jardins à la française. Au delà de la terre stabilisée, de larges allées en béton - aspect granit - ont été réalisées (rappelant certains des trottoirs parisiens actuels) et bordées de lignes en béton blanc.

Les espaces verts, encadrés par des chemins, sont tout simplement engazonnés. Ils présentent un doux mouvement de terrain afin de contrebalancer la géométrie rigide et les espaces minéraux.

Les essences des arbres ont été choisies avec beaucoup de soin, chacune d'elle pour sa forme, sa

hauteur, ses couleurs à travers les saisons. Ces arbres sont une véritable composante de la sculpture.

Il existe un rapport de lumière entre le projet en surface et le parking en sous-sol. Dans la journée la lumière pénètre, la nuit elle est diffusée.

En effet, en journée, la lumière s'infiltré dans les sous-sols à travers les 12 cubes de verre (2m x 2m x 2m) et apporte une clarté naturelle au parking. Dans la nuit les cubes de verre illuminent l'Esplanade grâce à l'éclairage électrique intégré.

Sur les cubes de verre, des citations du Général de Gaulle ont été gravées.

Six colonnes de lumière sont le lien entre l'Esplanade Charles de Gaulle et le parc André Malraux, symbole du lien qui unissait ces deux hommes.

Un amphithéâtre engazonné prévu afin que s'y déroulent des activités culturelles pour les riverains entoure le kiosque à musique dessiné par Christian de Portzamparc.

L'esplanade, désormais baptisée Esplanade Charles de Gaulle, est une sculpture à grande échelle, une sculpture créée pour un site spécifique, une sculpture sur mesure. Une œuvre faite pour les habitants et les passants.

Ceci est mon cadeau en tant qu'artiste à la société et aux habitants de la ville de Nanterre".

Dani Karavan
Paris, le 24 novembre 2000"



Eté 2001 n°62

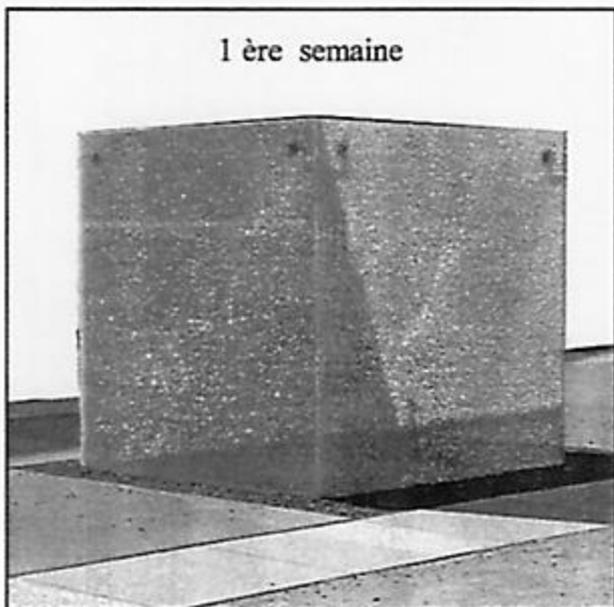
le bateau ivre

Journal de l'ACRI Liberté

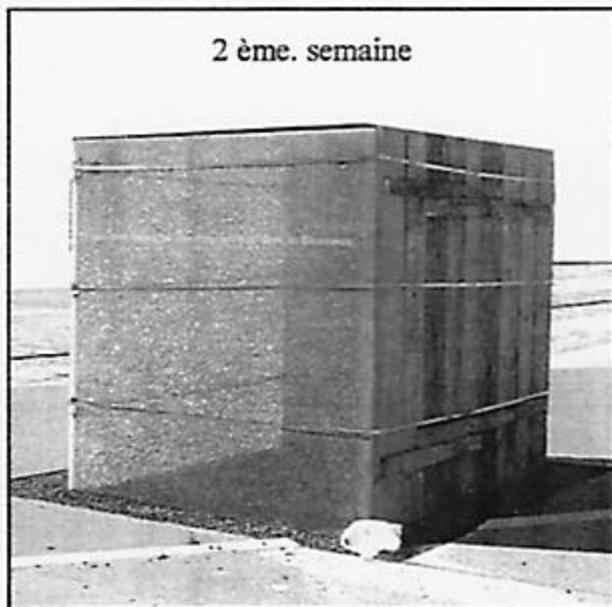
<http://acri.cjb.net>

Cub 'Story

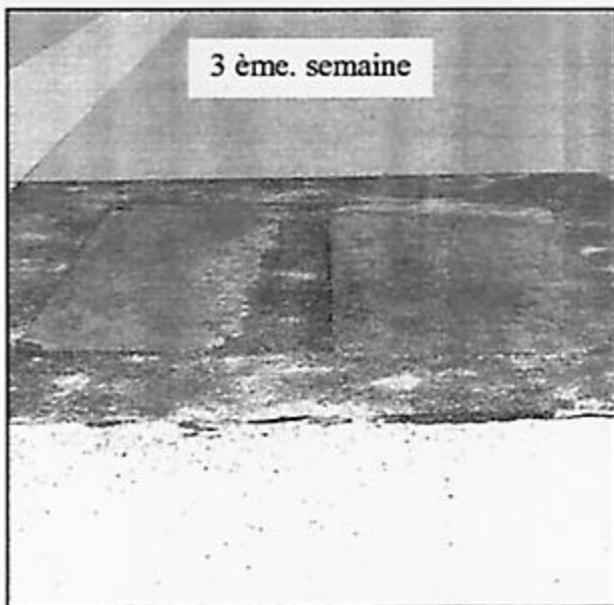
1 ère semaine



2 ème. semaine



3 ème. semaine

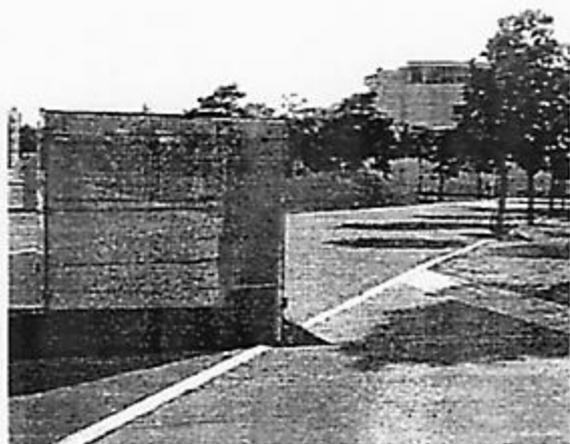


à suivre

...

*bonnes
vacances*

La bataille suprême est engagée



Notre journal a toujours mis son point d'honneur à se tenir informé des derniers événements concernant le quartier. Tintin le petit reporter était présent lorsqu'on a cassé pour la première fois un cube de l'esplanade Charles de Gaulle. Voici son témoignage :

Lundi 23 avril à 14 heures 30 : les badauds, qui étaient nombreux à l'heure du déjeuner, se raréfient. Avant de retourner à leurs bureaux, ils ont pu constater que les cubes de Monsieur Karavan étaient la cible de vandales. Certains portent la trace d'impacts. Deux des faces d'un cube font l'objet d'un enfoncement important. Avec quoi a-t-on bien pu les enfoncer ? La réponse arrive sans se faire attendre. Un jeune se met à donner des coups de pied dans un cube encore intact. Un autre projette avec force un caddy. Je ne crois pas une seconde que ces tentatives aient une chance de réussite. Les services de l'EPAD ont passé des années à tester la résistance du matériau. On leur a bien parlé, en réunion de quartier, des actes de vandalisme. L'EPAD est au courant. L'EPAD a tout prévu : les parois des cubes sont faites de verre déjà cassé, donc incassable... Et pourtant, il n'a fallu que quelques minutes à un pied et à un caddy pour que la paroi d'un cube s'effondre en miettes.

L'inauguration de l'esplanade ayant eu lieu le 14 décembre 2000 (Cf. n° 60 du Bateau Ivre, j'espère que vous ne l'avez pas déjà jeté à la poubelle), les cubes auront résisté 4 mois et 9 jours aux habitants du Parc Nord. Ce n'est déjà pas si mal.

Sachant que chaque paroi coûte 70 000 francs, l'EPAD hésitera sans doute à reconstruire des cubes qui risquent d'être démolis aussitôt.

Faut-il envisager de remplacer le verre par du contre-plaqué ? On prierait les jeunes de bien vouloir les tagger. Ils ont sûrement des choses à dire plus intéressantes que le général de Gaulle.

Où dresser trois monuments en béton pour stigmatiser la bêtise de ceux qui ont fait des œuvres en verre et de ceux qui les ont cassées ?

Notre journal lance un concours d'idées. Les meilleures idées seront transmises aux autorités compétentes. On ne sait jamais, si elles nous écoutaient cette fois ?

N.B. Sur les œuvres encore debout, je me suis dépêché de relever quelques citations :

En notre temps, la seule querelle qui vaille est celle de l'homme... C'est l'homme qu'il s'agit de sauver, de faire vivre et de développer.

Quand la France réussit, tous ses enfants voient grandir leurs chances.

Il n'y a pas de voie de salut pour la France en dehors de sa cohésion et de son unité.

Tintin le Petit Reporter





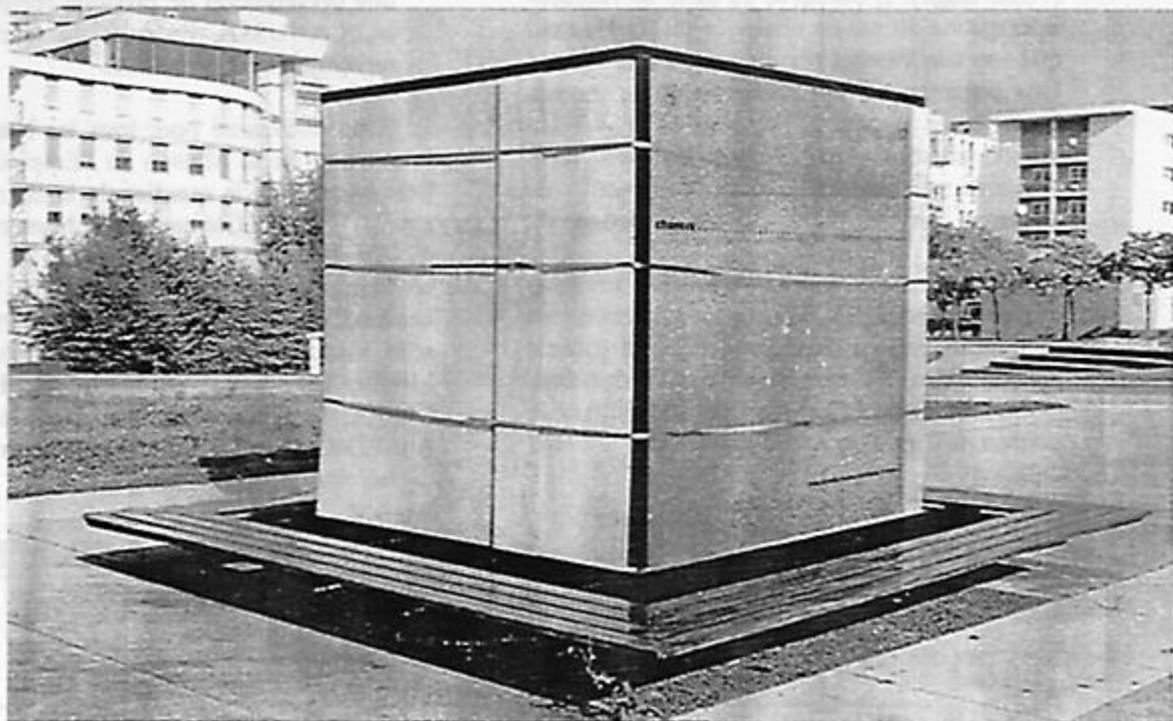
Octobre 2006 n°83

le bateau ivre

Journal de l'ACRI

<http://acri.cjb>

Cub's Lost
Deuxième saison



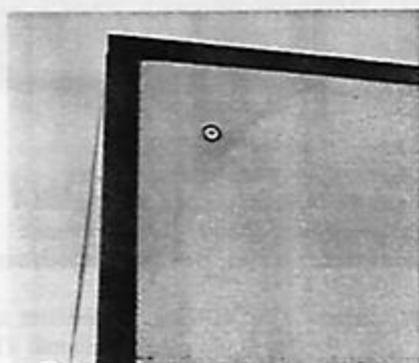
Bis repetita placent

Dossier pages 14 et 15

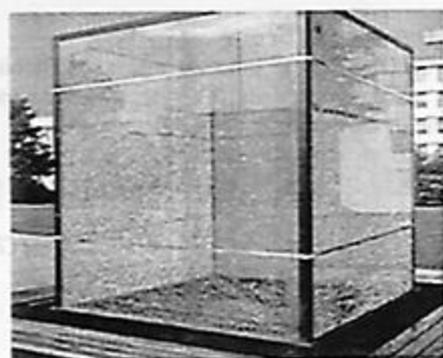
Les cubes c'est reparti !



on protège les angles



les coins laiteux



un corset d'acier

J'écrivais dans le numéro 73, du printemps 2004, dans le reportage intitulé « Cubes partis » ceci :

« Heureusement la saga palpitante s'arrête là. Cette fois c'est du solide, sur et certain, plus jamais on ne remplacera les cubes. »

Et bien je m'étais lourdement trompé, les cubes super costauds, super incassables sont de nouveau cassés. La nouvelle ne nous réjouit pas ; bien que nous ayons toujours été critiques quant aux choix de l'aménageur EPAD, nous souhaitons sincèrement bonne chance aux cubes deuxième génération. On constatait même, avec plaisir, que les élèves du collège voisin se les appropriaient volontiers, le matin avant les cours, ou le soir pour discuter, assis par petits groupes sur les bancs. De même, à la pose du déjeuner, les employés des bureaux voisins pique-niquaient au soleil. Certains, parfois, accordaient même un regard oblique à la pensée du Général, en croquant dans leurs sandwiches. Le lieu était maintenant fréquenté, la preuve en était donnée par les papiers gras et les canettes diverses jonchant l'entour des sièges. Normal me direz-vous l'aménageur avait oublié de prévoir des poubelles ! L'esplanade se mettait à vivre, du moins en semaine, et nous nous en réjouissions...

Alors que s'est-il passé ? Vandalisme ou défaut de structure. Certains impacts de pavés, les tags, et la manière délicate de gratter au couteau les phrases du Général, feraient pencher la balance vers la première hypothèse, mais à y regarder de plus près le ver était peut-être dans le fruit.

En examinant attentivement, tous les cubes, on constate que les zones aux quatre coins des faces ont vieilli. Le verre est devenu laiteux, le pourtour des points d'attache présente souvent des signes de fatigue. Alors, de là à penser qu'il ne fallait pas grand chose pour détruire des cubes déjà fragilisés, il n'y a qu'un pas. On s'interdira de le faire, les cabinets d'études, l'EPAD, les architectes, l'Artiste avaient tout prévu. Ce sont simplement les "sauvageons du quartier qui ne respectent rien". Alors que faire, continuer à remplacer et à payer ? Je sais ... il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre...ni de réussir pour persévérer.

Les cubes incassables ça doit bien exister.